COMITE DEPARTEMENTAL DU VAR DE COURSE D'ORIENTATION

PROJET ASSOCIATIF ET DE DEVELOPPEMENT - OLYMPIADE 2018-2022

Le contexte économique sera tendu pour cette prochaine olympiade. La situation budgétaire du département à qui l'état a transféré des compétences obligatoires sans lui apporter des ressources supplémentaires se dégrade et cela va se ressentir sur les subventions aux associations et aux grands projets. Toutefois le monde associatif a su faire face à chaque grande crise et s'est resserré autour de ses valeurs fondamentales d'intérêt général et de cohésion. Le sport ne doit pas rester le seul financeur des actions d'intérêt général. Il faut savoir chercher des ressources dans les autres politiques : santé, social, environnement, handicap…

Le projet associatif du CDCO83 est destiné à décrire la ligne de conduite des clubs envers le comité et le comité envers les clubs dans une démarche « gagnant/gagnant ». Les clubs qui y adhérent recevront le soutien du CDCO83.

Ce projet associatif n'est pas un projet exhaustif. Il fixe les grandes lignes de l'olympiade. Il reste à le compléter annuellement en étudiant toutes les opportunités ou les risques du contexte actualisé.

Projet associatif du CDCO83 en 7 objectifs.

VOLET SPORTIF

- Structures

La répartition des clubs sur le territoire est inégale pour assurer la croissance.
Leur répartition dans le département est plutôt tournée vers le sud et le littoral, laissant ainsi fuir de nombreux pratiquants vers les départements limitrophes.
Il faut espérer que les nouvelles pratiques fédèrent de nouveaux clubs. Les objectifs de développement devront prendre en compte les problématiques :

- du renforcement de notre présence dans le Nord et l'Ouest Varois, globalement au-dessus de l'axe autoroutier ;
- du développement des pratiques « populaires » pour tout public et de l'intégration des manifestations urbaines dans notre dispositif sportif;
- de la mise en œuvre et du soutien des projets associatifs des clubs de CO ;
- de la réalisation, dès que les opportunités se présentent, des structures de pratique permanentes (PPO, ESO).

> ***➔A noter que le recrutement n'est pas l'affaire du CDCO83 mais des clubs. Toutefois le CDCO83 s'inscrira dans la démarche en tant que fédérateur de projet en relation avec le monde scolaire...***

Nos objectifs pour l'olympiade sont donc :

Objectif 1 : Développement des structures dans l'Ouest et le Nord du Var

- Rassembler tous les acteurs possibles, pratiquant la course d'orientation à tous les niveaux, scolaires, communes, club sportif du territoire de la Provence Verte et de l'Ouest de Provence méditerranée et les aider à monter une association qui nous fait bien défaut dans ce secteur. Les soutenir dans leur projet et développer le tissu associatif.
- Soutenir les structures récentes dans leur développement.

Objectif 2 : Développement des activités populaires et partenariales

Il est souvent nécessaire pour rayonner, d'avoir une compétition représentative, qui fasse office de vitrine de l'activité. Les courses nationales, le Raid Azur, étape de la Coupe de France constituent des projets importants. Le CDCO83 assurera la continuité de ces rassemblements, le soutien des clubs est attendu.
Ces épreuves, doivent permettre de valoriser la course d'orientation sous toutes ses formes, en aménageant des épreuves initiations autour de ces manifestations, mais également des parcours thématiques liés à l'éducation à l'environnement, le patrimoine, le sport santé, le sport et handicap…et en faisant appel aux « packages touristiques » des centrales de réservation et des Offices du tourisme.

De la même manière, les forums associatifs des Sports de nature offrent une vitrine aux supports de communication et réseaux de diffusion de l'information important. Le CDCO83 et les clubs varois devraient activement participer à ces évènements, et fidéliser des formats de course ou d'animation pour en faire un rendez-vous annuel de la découverte de la course d'orientation.

➔ ***Partenariat : négocier des partenariats, sur une base d'actions ayant un vécu, un bilan chiffré et des indicateurs du développement durable.***

Objectif 3 : Développement des clubs

- Le CDCO83, pour les clubs qui le désirent, participera par convention à l'élaboration de leur projet associatif, soutiendra le projet (technique, logistique, ressource) et participera à l'évaluation et au bilan annuel.

Objectif 4 : Développement des infrastructures

Le Var, terre de tradition, avec son climat et sa position offre de réelles perspectives de développement.

ESO (Espace Sport Orientation)

- S'associer avec un équipementier. Le mettre en relation dès qu'un projet est porté à notre connaissance afin de concrétiser rapidement une démarche volontariste de la commune, de la communauté d'agglomération ou d'un partenaire.
- La dernière olympiade a vu la mise en place de 3 Espace Sports Orientation, les projets 2018-2022 sont actuellement au nombre de 3. L'objectif est de garder le cap, ces équipements étant des outils de développement qui structurent l'activité et permettent :
    - une pratique scolaire, vivier du recrutement des clubs.
    - une pratique des grands seniors au travers des parcours Rand'O pour le maintien des capacités physiques et cognitives.
    - une pratique sport santé dans le cadre de remise en forme suite à des maladies graves ou chroniques
    - une pratique des personnes en situation de handicap sous réserve de la mise en place de parcours d'orientation de précision.
- Etablir un inventaire des sites de pratique et la mise en relation des sites d'hébergement afin de développer le tourisme sportif et de loisir sportif.
- Etablir avec le conseil départemental (PDESI) un plan de développement des infrastructures de CO (ESO) afin de permettre à tous les collèges de pratiquer l'APPN de CO sans contrainte.

CARTOGRAPHIE

- ***Convention d'utilisation et/ou d'accès aux sites de tous types, prospection de terrains privés***

Les sites naturels étant de plus en plus « verrouillés » à la pratique des sports de nature, il est urgent d'agir pour ne pas voir nos terrains de jeu se réduire à des zones urbaines et péri-urbaines.
Une stratégie de concertation des différents acteurs et gestionnaires des espaces naturels doit voir le jour et aboutir sur la mise en place de chartes/conventions ou toute autre forme de contrat, permettant la pratique de la Course d'Orientation, sous conditions **négociées,** auxquelles les clubs doivent adhérer sans réserve…

- ***Plan cartographique de proximité***

Une révision de l'ensemble des cartes de proximité doit être planifiée. Il est convenu qu'il devient difficile de pratiquer sur des cartes vieillissantes. La mise à jour s'effectuera selon un échéancier qui pourrait coller avec la mise en place du challenge départemental.
Par ailleurs les clubs veilleront à verser au patrimoine départemental les cartes qu'ils auraient actualisées ou réalisées.

- ***Plan cartographique de compétition***

Les terrains du centre Var (Plaine des Maures) étant (momentanément) fermés, la pression exercée sur les terrains au sud de l'axe autoroutier devient importante. L'utilisation des terrains cartographiés au Nord du département doit être envisagée. Par ailleurs une prospection pour établir un plan triennal de cartographie doit être lancée afin de déterminer quelle est encore notre potentiel de pratique dans le département.
Par ailleurs il conviendra de négocier avec la ligue les plans de financement de la cartographie de compétition.

- ***Plan cartographique des établissements scolaires***

Le développement d'une discipline passe notamment par sa capacité à proposer des terrains de pratique adaptés à l'enseignement de cette discipline. Les jeunes sont les pratiquants de demain. La course d'orientation est inscrite aux programmes d'Education Physique et Sportive d'établissements scolaires, or, ces derniers ne disposent pas d'outils (une carte normée) de qualité.
En partenariat avec des investisseurs institutionnels et/ou privés, ce plan cartographique doit permettre de réaliser une carte de course d'orientation normée sur un terrain adapté, le plus proche possible de l'établissement. A défaut ou en complément, une carte de l'établissement sera réalisée afin de permettre la mise en place d'un premier cycle d'apprentissage.

➔En réactualisant la coupe du Var on a à la fois un plan de développement des cartes de proximité en regard avec le calendrier du challenge et une journée familiale destinée à fidéliser les nouveaux pratiquants issus du recrutement des clubs.

VOLET EDUCATIF

Bien entendu, il nous faudra encore et toujours soutenir les actions traditionnelles telles que la formation des cadres, la formation des athlètes et la formation des jeunes.

Objectif n° 5 : Etre moteur dans la formation des cadres et le soutien à la formation des jeunes :

- Ecole d'orientation : L'objectif étant de donner, à terme, l'autonomie aux clubs, le CDCO83 par le biais de son agent de développement s'organisera afin d'assurer l'animation initiale des écoles d'orientation des clubs.
- Notre agent de développement participera à l'encadrement des stages départementaux et des stages d'entraînements de club afin de rester dans la boucle de la formation ***et au contact des adhérents***.
- Les clubs veilleront à inscrire dans leur projet associatif la formation de leurs cadres.

➔Un plan annuel de besoin doit être communiqué au Comité afin de lui permettre de mettre en œuvre un plan de formation concerté avec la Ligue PACA.

- Il est attendu que chaque club inscrive dans son projet associatif au moins une journée découverte de la CO lors des forums de septembre suivi d'une rencontre avec les familles le WE ou le mercredi qui suit.

- Le stage d'octobre doit servir de séminaire de cohésion pour les nouveaux adhérents. Objectif acquérir les fondamentaux le plus rapidement possible et progresser dans les bonnes pratiques.

Les challenges PACA ne doivent pas être le seul vecteur de pratique mais bien le prolongement d'une pratique de proximité.

➔Les rencontres du challenge 83 doivent être les occasions pour les nouveaux formés de mettre en œuvre une organisation initiale simple qu'elle soit en CO ou en CO à VTT, sprint ou course de nuit ;

VOLET ECONOMIQUE

- Objectif n° 6

Une véritable stratégie de communication devra être mise en place :

- plan de communication ciblé sur les évènements phares
- le site activité du CDCO83 doit être animé avec l'esprit « partenaires » (concours à l'objectif 2) ;
- Il est attendu des clubs une adhésion à la stratégie de « communication ». Ils doivent requérir la presse le plus souvent possible. Même si elle ne prend pas tout, il en restera toujours quelque chose.

Le responsable de cette commission doit créer un vrai réseau d'échange avec les clubs et la presse afin que le relais soit assuré tant sur la presse locale que départementale ou régionale.

- ***Promotion de l'activité (salon, forum, actions de promotion…)***

Le CDCO83 doit multiplier sa présence sur les évènements de promotion des loisirs et sports de nature : Salon, forums, Semaine Varoise des sports de nature. Il doit également cibler ce genre d'intervention en fonctions de ses divers autres objectifs, ainsi qu'en fonction de la répartition des clubs varois.
Parallèlement, des animations ponctuelles de proximité doivent être mises en place. Journées

découvertes, initiations, kermesses d'écoles…
- Cela facilitera les démarches de recherche de partenaires :
    - le dossier de partenariat sera réactualisé afin de prendre en compte les ESO existants et ceux inscrit au plan triennal ;

VOLET SOCIAL

Objectif n° 7 : Permettre la pratique au plus grand nombre :
Au sein du CDCO83 :
- Le réseau de pratique scolaire doit être développé. Les jeunes sont l'avenir de notre discipline.
- Les adhérents enseignants doivent être encouragés à soutenir les activités des écoles.
- L'agent de développement mettra en place un plan de développement avec l'enseignement basé sur les infrastructures qui facilitent la mise en œuvre (PPO, ESO) et la pédagogie à adapter en fonction du niveau de maturité et non pas de l'âge des pratiquants.
- Le contact avec l'éducation nationale doit être assuré. Le coordonnateur des activités EPS de l'Académie ainsi que les CPC doivent y être associés. L'USEP, l'UNSS, l'UGSEL autant que possible, seront associées à notre démarche.
- Il convient de saisir les opportunités pour engager les clubs dans les rythmes scolaires.

Au sein des clubs :
- Ils s'attacheront dans toutes les actions qu'ils sont appelés à conduire à leur transmettre les valeurs de notre sport : respect de la nature, autonomie, capacité d'analyse et de décision, jugement, anticipation, gestion des erreurs… et d'entraide mutuelle.
- Ils doivent se rapprocher des établissements scolaires de leur territoire afin de faciliter les démarches avec l'éducation nationale et les contacts à venir avec le CDCO83.
- Ils doivent, autant que possible, proposer leurs services dans le cadre des rythmes scolaires.
- Dans le cadre de la loi « égalité des chances » les clubs devraient accueillir des pratiquants défavorisés (familles nombreuses, personnes porteuses d'un handicap, population des quartiers défavorisés, jeunes scolarisés…) et les intégrer dans leurs organisations.

- Sport Santé (amendement 2015) La mise en œuvre de la nouvelle licence sport santé par la fédération doit être pour nous une opportunité de développer ce volet social.
    - Les infrastructures des ESO mises en place dans le département doivent permettre de concilier la pratique avec les objectifs de sport/Santé :
        - Sorties régulières avec les grands seniors. Contribue également à renforcer le lien social et les rencontres intergénérationnelles. Pour cette catégorie, allier exercice physique et entretien intellectuel est une nécessité.
        - Rencontrer les centre spécialisés afin de permettre à tous ceux, en retour de grande maladie (diabète, cancer) ou bien très éloignés de la pratique pour des raisons médicales (obésité…) de se remettre en forme et de reprendre confiance en eux.

- Permanence de l'action. « Enfin tout faire seul n'est pas humainement possible ».

Les élus doivent assurer le « front line ». L'agent de développement assure le « background ».
Le CDCO83 est une équipe qui doit s'imposer un rythme de marche. On pourrait se contenter des 4 réunions statutaires du comité directeur et du bureau directeur, mais c'est notablement insuffisant.

Les clubs devront régulièrement se retrouver au sein des commissions de la ligue ou du comité pour former le réseau :

- de formation (cadres, écoles d'orientation, entraînement, simulation, cartographie, Gestion électronique des courses)
- des coaches, ***d'entraide mutuelle ;***
- des pratiques (pédestre, sprint, vtt, raid…)
- de soutien pour conduire des actions avec des publics fragilisés ou porteur de handicap

Les commissions sont les moteurs des décisions du bureau directeur et du comité directeur.

Le président Georges Deli
Président du CDCO83 et les membres du comité directeur.